

## Séminaire « *Pratiques et recherches sur la concertation* »

### Concertation en ligne / hors ligne

---

Lundi 5 octobre 2009 de 16h30 à 19h00

Avec Laurence Monnoyer-Smith (Professeure en Sciences de l'Information et de la Communication à l'Université de Technologie de Compiègne)  
et

Philippe Aigrain (directeur de Sopinspace)

*Introduction par Gilles-Laurent Rayssac (GLR)*

*Intervention complète des intervenants en PDF joints : cf. les fichiers pha-seminaire-051009.pdf et Intervention\_LMS.pdf*

### ***Exposé « côté praticien » : Philippe Aigrain (PA), Sopinspace<sup>1</sup>***

---

Examiner les nouvelles formes d'espaces publics et la place des outils numériques dans cet espace démocratique.

Une taxonomie originale des acteurs au sein de l'Institut de la Concertation : par exemple, la catégorie des acteurs économiques comprend les consultants. Pour approfondir la réflexion, se référer à l'ouvrage sur le débat public.

On peut repérer deux lignes sinueuses de l'origine de la démocratie, même si leur repérage est une construction artificielle. La ligne grecque et l'injection de la participation dans les processus de décision publique. La 2<sup>ème</sup> ligne est celle d'Amartya Sen qui a trouvé son prolongement contemporain dans la pensée anglo-saxonne.

Examen de photos de séquences délibératives : une apparente ressemblance trompeuse.

PA rappelle les enjeux démocratiques contemporains (*voir schéma slide PPT*), dont le sentiment que les espaces de décision sont disjoints. Une multiplication des niveaux de décision. Une montée en puissance forte des acteurs s'investissant dans des volets particuliers de l'intérêt général : ces groupes continuent à être dynamiques mais sont découragés dans la connexion au politique : thème d'une nouvelle oligarchie.

Exposé du modèle cyclique des politiques publiques (*voir slide PPT*) : des processus plus ou moins coordonnés, et un double processus : un processus de « cassage de certains thermomètres comme des instituts » mais un autre processus de création d'autres acteurs dont l'acteur universitaires pour recréer les conditions de possibilité de cette mesure. Souvent se pose le problème de la mise en œuvre des politiques publiques et d'appropriation des politiques par les citoyens. Enfin le grand fantasme d'évaluation des politiques publiques pose encore et toujours problème, car la temporalité longue des politiques publiques n'épouse jamais la temporalité politique des mandats.

Quel espace public à l'ère de l'informatique ? Ne pas oublier que les outils sont des media de manipulation des infos, ils changent la matière même de ces infos et influent la nature même du citoyen et sa pratique de l'espace public. La pertinence de la participation et du débat en ligne ne réside pas dans l'idée que c'est un outil en plus, c'est que si on ne l'utilise pas on passe à côté d'un espace de citoyenneté.

---

<sup>1</sup> Notes personnelles de la rédaction. Vient en complément de l'intervention complète de l'auteur en PDF.

La participation est un processus situé : la 1<sup>ère</sup> situation à laquelle il faut penser c'est que l'organisateur d'un débat public n'est pas maître de ce qui va se développer dans l'espace d'expression construit. Dans la conception générale d'une opération participative, on a un état initial de politiques publiques existantes, puis l'opération participative qui génère du nouveau matériau censé nourrir la décision publique, une éventuelle prise en compte et réaction du politique et l'implémentation de politiques publiques+n.

Quelles sont les logiques propres de l'outil ?  
Sopinspace<sup>2</sup> utilise des outils en les enrichissant.

- La cartographie de débats

Sopinspace ne l'a pas inventée (voir notamment les travaux de M. Callon ou F. Chateauraynaud de cartographie du déploiement des controverses), mais dans ces cas c'était de la cartographie *post-mortem*. L'innovation ici est de cartographier *pendant* le débat afin d'apporter une lisibilité à ce qui se passe dans les dynamiques délibératives et de repérer les éléments « encapsulés » dans des flux d'échanges qui participent au cadrage de la controverse. Cela permet de formaliser des « cartes argumentaires », en sachant que c'est un processus sensible qui requiert des garde-fous. Elle permet de prendre en compte des éléments trop considérés tels que le « débat sur le débat » (Fourniau, 2007) , qui est une étape plus importante que ce qui se dit au cours du débat. Il faut justifier l'élaboration de la carte et donner la possibilité aux participants de la critiquer. Parfois les débats sont d'une telle technicité que cartographier les données qui sont exposées et les argumentaires employés peuvent permettre de poser le fond même du débat et obtenir un accord dessus. La cartographie sert également des objectifs non pensés au préalable. Mise en ligne de textes sous formes d'annotations qui peuvent faire l'objet de critiques et commentaires en ligne. Elle est utile notamment pour l'élaboration participative de charte et permet des révisions incessantes du texte. La cadence est rendue possible par la conviction des acteurs de partager un but commun. Ex. actuel aux Pays-Bas (voir *slide* PPT), ou encore pour les parcs naturels régionaux.

Conclusion de PA: l'innovation technique se passe sur un terrain mixte, entre ce qui se passe dans la société civile et son transfert dans l'univers institutionnel des politiques publiques

### ***Discussion par Laurence Monnoyer-Smith (LMS)<sup>3</sup>***

---

Faire un point sur ce que nous dit la recherche concernant la E-démocratie (E-D).

Difficile de catégoriser les avantages et limites de la E-D.

Quatre limites du débat en ligne, et des réponses de la recherche sur ces limites pour renverser le stigmata et faire des limites, des avantages ; en sachant que ces réponses sont de nature différente (de grandes familles de méthodologies de recherche : des expérimentations qui postulent artificiellement des motivations ou de l'observation en recherche-action)

Les dispositifs participatifs en ligne ont généré de grands espoirs de résolution des problèmes politiques et de l'exclusion qu'ils ne pouvaient logiquement satisfaire, ce qui a joué en leur défaveur.

Un démarrage chaotique : une première tradition cyber optimiste puis devant la déception des ambitions démesurées (les 1ers chercheurs ont cherché à analyser la portée des villes numériques, mais des résultats décevants), un avènement d'un « courant cyber pessimiste et fataliste ». Aujourd'hui ce débat est dépassé et la communauté scientifique s'accorde à dire

---

<sup>2</sup> Site Internet : [www.sopinspace.com](http://www.sopinspace.com)

<sup>3</sup> Notes personnelles de la rédaction. Vient en complément de l'intervention complète de l'auteur en PDF.

que la E-D produit des effets positifs. Aujourd'hui une tradition cyber optimiste deuxième version, à caractère techniciste.

Quels avantages reconnus aux outils de E-D ?

Des actions transformatives : possibilités de transformation de l'action publique en contribuant à faire évoluer les pratiques. Ex. des études sur le vote en ligne ou encore sur l'action collective (une nouvelle dimension des répertoires d'action collective, les outils internet rendant poreux les frontières entre privé et public et diminue les coûts d'entrée dans la négociation)

Les limites

Une 1<sup>ère</sup> limite en termes d'inégalités

Travaux sur l'inégalité d'accès aux infrastructures, redoublées par les inégalités sociales et les inégalités de genre. Les inégalités en termes d'éducation et de statut se traduisent et se perpétuent en ligne. Brouillage des cartes en conséquence.

D'autres inégalités sont moins visibles mais tout aussi importantes, par ex. des inégalités de compétence initialement mal mesurées et appréhendées. Les aptitudes à aller en ligne chez les femmes sont considérables mais leurs capacités à s'engager dans les dispositifs de E-D sont auto sous estimées, du coup un frein à l'évaluation. Ces auto sous évaluations sont statistiquement vérifiées.

Inégalités d'usage car des modalités de relation à la technologie très différentes. Le choix des outils d'expression peut être une source de discrimination. Là il faut ouvrir les boites noires, que ce soit celles en ligne ou en face-à-face.

2<sup>ème</sup> limite : polarisation des opinions et constitution de groupes

La confrontation des points de vue entrainerait une radicalisation des prises de position, pour affirmer et consolider sa position : partant fragmentation de l'espace public peu propice à l'échange dialogique.

Ne pas oublier qu'une des propriétés constitutives de la délibération est la confrontation de points de vue divergents.

3<sup>ème</sup> limite du débat en ligne : un lien manquant entre ces débats en ligne et une traduction dans les comportements politiques. Les transformations induites par le débat en ligne ne se traduiraient pas dans les comportements et processus de décision politiques.

4<sup>ème</sup> limite : bureaucratie et vellétés de contrôle. Ex. des torpillages stratégiques des initiatives d'innovation techniques ou électroniques entre deux directions de service. Granularité de la réponse, et des modes de validation des réponses, problèmes organisationnels et problèmes d'acculturation des organisations à la dynamique délibérative que ce soit en ligne et hors ligne.

Quelles réponses positives sur ces limites ?

Sur les inégalités, l'idée n'est pas de se dire qu'on devrait corriger les inégalités mais qu'on peut adapter les outils ou formes d'expression en fonction des publics que l'on souhaite amener dans des arènes délibératives.

## Questions de la salle

---

1) Luis Aparicio (ANDRA) : quelle place et rôle du chercheur (par ex. sur la question du traçage des argumentaires) ?

LMS : des précautions à prendre avant d'aller sur tout terrain. Ex. à Issy-les-Moulineaux, construction du cahier des charges permettant d'extraire le chercheur de toute appartenance à un groupe d'intérêt particulier. Ce qui lui permet de conserver un « bénéfice du doute » certain.

PA : deux volets distincts : sur l'évaluation, des exigences de base d'un protocole pour éviter toute confusion des rôles. 2<sup>ème</sup> chose, peut-on être à la fois prestataire et tiers-garant ? Non, mais on peut quand même... Mais l'espace d'internet n'est pas tellement une boîte noire, c'est plus un espace de transparence que la « vraie vie ». La légitimité ne va pas de soi et se renégocie constamment.

Godeffroy de Beauvalais, un des penseurs à aller voir sur ce point.

2) une question sur la capacité d'internet à permettre des échanges à proprement parler délibératifs

PA : oui quand une pluralité d'acteurs, ça crée une émulation collective ; ce qui peut bloquer c'est quand les individus ne possèdent pas de vision globale ou d'état des lieux des arguments en place

LMS : c'est le processus qui compte, pas le résultat...

PA : une des conditions de repérage de la délibération, c'est que des points d'accord ou de désaccords se formalisent peu à peu. Il est difficile de déterminer parfois s'il est préférable d'organiser une délibération en ligne ou en face-à-face. Dans les débats de flux, le seul qui apprend quelque chose *in fine*, c'est celui qui perd et qui doit argumenter encore plus.

3) Une doctorante en sociologie à Paris 13 : est-ce qu'une prolifération des concertations en ligne au détriment de celles hors-ligne ?

LMS : clairement, non, il y a eu un petit effet de mode mais 2/3 ans après, c'est retombé comme un soufflet. Aujourd'hui, on hybride de plus en plus les dispositifs participatifs.

PA : un élément qui a joué en faveur d'un recours croissant, c'est le mythe de la réconciliation entre élus et citoyens. Au niveau des collectivités locales, les véritables initiatives sont très rares.

LMS : le phénomène des villes numériques est lent, mais c'est en cours, par des biais plus indirects.

4) question d'une architecte sur la logique des outils de Sopinspace : quelle interaction avec la maîtrise d'ouvrage et quelles précautions sur le processus de fabrication de ces cartes ?

PA : on ne sait comment mettre en rapport nos représentations avec des territoires. Surtout, ne pas sur cartographier/sur spécifier au départ, sinon ça décourage le maître d'ouvrage. Le plus compliqué, c'est qu'il y a des « ouvertures évidentes qui sont des évitements ». Il faut par ailleurs distinguer trois types d'impacts : 1) sur la décision, 2) sur les suites données, 3) sur les gens que ça fabrique. Dans la durée, il y a un coût politique des débats, ex. les OGM.

5) Ces processus électroniques peuvent-ils promouvoir des possibilités d'émancipation citoyennes ?

LMS : difficile de lire dans une boule de cristal, mais on voit des mouvements d'appropriation par les citoyens

PA : pour rebondir sur l'exposé des limites de LMS, un élément à rajouter, c'est la réflexivité indispensable dans le rapport aux outils, ce qui demande de passer du temps pour tester les outils et arriver à trouver le bon outil par rapport au public investi, car....

« Si tu ne t'occupes pas de la technologie, la technologie s'occupera de toi ! »

*Prochaine séance le 16 novembre sur Participation et rénovation urbaine*

### **Références bibliographiques**

Fourniau, (2007), "L'expérience démocratique des "citoyens en tant que riverains" dans les conflits d'aménagement." Revue Européenne de Sciences Sociales XLV(136): 149-179.